

ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER /MONTAGE – PROPOSITION

DECLARATION DU PROPOSANT

La proposition n'engage ni le Proposant, ni l'Assureur. Seule la police ou la note de couverture constate leur engagement réciproque. Cependant l'attention du Proposant est attirée sur l'importance des déclarations qui vont suivre.

Ces déclarations doivent en effet, permettre à l'Assureur d'apprécier les risques proposés. Si ces derniers sont acceptés, elles serviront de base au contrat et en feront partie intégrante.

Sauf exceptions, répondre aux questions posées, par OUI ou par NON. En cas d'absence de mention, la garantie concernée sera réputée non demandée.

I – INFORMATIONS GENERALES

- ◆ Nom du projet :
- ◆ Situation géographique du chantier :
- ◆ Nom et adresse du Maître de l'ouvrage
(Architectes, Bureau d'engineering,
Bureau d'études, Ingénieur-Conseil) :
- ◆ Nom et adresse de l'entreprise principale :
- ancienneté de l'entreprise
(date d'établissement) :
- expérience de l'entreprise dans ce
type de projet :
- références et listes des travaux
similaires réalisés par l'entreprise :
- ◆ Nom et adresse des autres entreprises
travaillant à la réalisation du projet :

Montant du marché

Selon détail suivant :

. Construction

. Equipements

. Engins de chantier

. Autre

◆ Description exacte des objets à monter :

- . numéro de commande :
- . nom du fabricant :
- . type :
- . dimensions :
- . capacité :
- . poids :
- . pression :
- . température :

pour les constructions en acier, préciser si le matériel est rivé ou soudé

◆ S'agit-il d'objets neufs ou usagés ?

a) – Les objets à monter ou certaines parties sont-ils d'un modèle nouveau ?

b) – Les bâtiments et travaux de génie civil sont-ils achevés ?

◆ Les travaux comprennent-ils le montage d'équipements mécaniques ?

- . Si oui, y a-t-il responsabilité de l'entreprise durant les essais de ces équipements ?
- . Description des essais :

- L'entreprise principale réalise t-elle tous les travaux par ses propres moyens ?

Sinon y a-t-il utilisation de main-d'œuvre en régie ?

- Quels sont les travaux éventuellement sous-traités ?

- . Nature de ces travaux :
- . Coût des travaux sous-traités :
- . Noms des entreprises sous-traitantes

- Quels sont les contrôles techniques prévus ?

- . Le contrôle est-il effectué par un organisme indépendant ?
- . lequel ?

Durée de réalisation du projet : Début Fin

Période de travaux :
Période d'essais :
Période de maintenance :

II – COUVERTURE

Dommage matériel Oui Somme assurée = Montant des travaux

Evénements naturels Oui Somme assurée = Montant des travaux

Erreur de conception Oui Non

Grèves, émeutes,
mouvements populaires Oui Non

Engins de chantier Oui Non

Biens existants Oui Non

Installations temporaires
(baraques, entrepôts) Oui Non

Frais supplémentaires
Pour transport aérien Oui Non

Heures supplémentaires Oui Non

Frais de déblais Oui Non

Responsabilité Civile Oui Non

 Croisée Oui Non

Maintenance Oui Non

 visite Oui Non

 étendue Oui Non

TRES IMPORTANT – Le proposant déclare sincères et, à sa connaissance, exacts, les renseignements ci-dessus, et certifie qu'ils ne comportent aucune restriction de nature à induire l'Assureur en erreur dans l'appréciation du risque proposé.

Le Proposant reconnaît avoir été informé que toute réticence, fausse déclaration, omission ou inexactitude entraîne les sanctions prévues aux articles 18 (nullité du contrat) et 19 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du Code CIMA.

FAIT A LE

LE PROPOSANT